

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sigogne

Par arrêté du 23 novembre 2016, affiché à la mairie de Sigogne, le Maire de Sigogne a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Sigogne.

Par décision du 15 novembre 2016, le Président du Tribunal Administratif de Poitiers a désigné **M. Alain RUIMY**, commissaire enquêteur titulaire et **M. Jean-Marie DROUAUD**, commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la mairie de Sigogne durant 34 jours à compter du 15 décembre 2016 jusqu'au 17 janvier 2017, aux jours et heures habituels d'ouverture.

M. le commissaire enquêteur recevra :

- le jeudi 15 décembre 2016 de 9h à 12h,
- le mardi 3 janvier 2017 de 14h à 17h,
- le mardi 17 janvier 2017 de 14h à 17h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé à la mairie de Sigogne.

Elles peuvent également être adressées par courrier au commissaire enquêteur à la mairie de Sigogne ou par courriel, à l'adresse suivante : mairie.sigogne@wanadoo.fr.

A l'issue de l'enquête publique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de Sigogne, aux jours et horaires habituels d'ouverture, pendant une durée de un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête publique, le conseil municipal pourra approuver par délibération la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Sigogne.